

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 02 juillet 2025

DEL20250702_066

L'an deux mil vingt-cinq, le deux juillet, à 18 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni en salle des mariages, Mairie à SCIENTRIER, sur convocation adressée à tous ses membres, le 25 juin précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 32

Présents : 20

ARBUSIGNY : Régine RÉMILLON, Esther VACHOUX ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Frédéric CHABOD, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Nadine PÉRINET ;

MONNETIER-MORNEX :

NANGY : Rodolphe ARNOULD, Laurent FAVRE, Denise FERNANDES ;

PERS-JUSSY : Dominique BRAND, Patrice DOMPMARTIN, Isabelle ROGUET, Valérie VACHOUX ;

REIGNIER-ÉSERY : Virginie JACQUEMOUD, Sébastien JAVOGUES, Stéphanie LE MOAL, Billy MARQUET, Lucas PUGIN, Isabelle SAGE,

SCIENTRIER : Michel BRANTUS, Patricia DÉAGE ;

Pouvoir : 4

Absents excusés avec procuration : Didier EISACK a donné procuration à Billy MARQUET

Gianni GUERINI a donné procuration à Nadine PÉRINET, Denise GERELLI-FORT a donné procuration à Isabelle SAGE et André PUGIN a donné procuration à Stéphanie LE MOAL,

Absents excusés : Christophe AUGUSTIN, Anne-Marie LALLIARD, David DE VITO,

Absents : Laurent CHIORINO, Ludovic WISZNIEWSKI ; Sophie BIOLLUZ, Séverine MILLOT-FEUGIER, Aline MIZZI,

Secrétaire de séance : Patricia DÉAGE

DEL20250702_066 - Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président

Rapporteur : Monsieur le Président, Sébastien JAVOGUES

VU les articles L5211-1, L5211-2, L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

VU les délibérations du Conseil communautaire n°2020 05 78 en date du 22 juillet 2020 et n°2021 09 099 du 03 novembre 2021, ainsi que DEL 2022 029 du 10 mars 2022, portant délégations du Conseil à Monsieur le Président ;

Conformément aux articles L5211-1, L5211-2, L2122-22, ainsi que L2122-23 du CGCT, et en vertu de la délibération n°2020 05 78 en date du 22 juillet 2020, portant délégations à Monsieur le Président, complétée par les délibérations n°2021 09 099 du 03 novembre 2021 et DEL 2022 029 du 10 mars 2022, le Conseil communautaire qui reconnaît en avoir pris connaissance :

➤ **EST INFORMÉ** des décisions suivantes, prises depuis le 26 mai 2025 :

DÉCISION	DATE	OBJET	Transmission en Sous-Préfecture et publication
DEC 2025-34	02/06/2025	Approbation de l'offre de la société "AGENCE POPOTE" pour un accompagnement pour le choix du/des noms de CISC et sa/leur déclinaison sous forme de logo et concept graphique, d'un montant de 6 276 € HT, soit 7 531,20 € TTC	03/06/2025
DEC 2025-35	03/06/2025	Approbation de l'offre de la société "IMEOS INGENIERIE" pour une étude de faisabilité pour la sédentarisation des gens du voyage, d'un montant de 26 480 € HT, soit 31 776 € TTC	04/06/2025
DEC 2025-36	05/06/2025	Approbation du bon de pré-enregistrement de l'entreprise adaptée "LES QUATRE SAISONS DE LOZERE" , d'un montant de 17 820 € HT	06/06/2025
DEC 2025-37	10/06/2025	Approbation de l'offre de la société "NATUREN" pour l'acquisition de 4 poubelles portatives bi-flux à destination des événements associatifs et communaux, d'un montant de 2 361 € HT, soit 2 833,20 € TTC	10/06/2025
DEC 2025-38	10/06/2025	Approbation de l'offre de la société "LPO PROJECT" pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le projet de réhabilitation d'un bâtiment existant et sa transformation en "Maison de Solidarités" sur la commune de REIGNIER-ESERY, d'un montant de 15 300 € HT, soit 18 360 € TTC	10/06/2025
DEC 2025-39	16/06/2025	Approbation de l'offre de la société "COLLECTAL" pour la fourniture de matériel destiné à la collecte hors foyers sur le territoire d'Arve & Salève, d'un montant de 86 340 € HT, soit 103 608 € TTC	17/06/2025

La Secrétaire de séance
Patricia DÉAGE

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 09/07/2025
Publié, le 09/07/2025